



## **AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE PREALABLE AU TRANSFERT D'OFFICE ET AU CLASSEMENT DE VOIES DANS LE DOMAINE PUBLIC COMMUNAL**

Par arrêté N° 2021-11-313 du 05/11/2021 le Maire de Nîmes a ordonné l'ouverture d'une enquête publique préalable au Transfert d'Office et au Classement dans le Domaine public communal de voies privées.

La Ville de Nîmes envisage **LE TRANSFERT D'OFFICE ET LE CLASSEMENT DANS LE DOMAINE PUBLIC COMMUNAL DES VOIES OU PARTIES DE VOIES DENOMMEES :**

- Rue Agrippa d'Aubigné,
- Rue Maurice Monti,
- Impasse Cigalon,
- Rue Guy Arnaud et Chemin Neuf de Pissevin.

**Durée et dates de l'enquête :** Du lundi 06 décembre 2021 à 8h00 au mardi 21 décembre 2021 à 17h00, soit une durée de 16 jours consécutifs.

**Commissaire enquêteur :** M. Jacques Roumanie, Ingénieur retraité, est désigné Commissaire Enquêteur.

**Siège de l'enquête :** Mairie de Nîmes, Service Foncier, 152 avenue Robert Bompard, 30033 Nîmes cedex 9.

**Consultation du dossier d'enquête :** Pendant toute la durée de l'enquête, le public pourra prendre connaissance du dossier comportant notamment la notice explicative, les délibérations et les plans au Service Foncier, Services Techniques de la Ville de Nîmes. Les bureaux seront ouverts du lundi au vendredi de 8h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00.

Les pièces du dossier sont également consultables sur le site de la Ville de Nîmes [www.nimes.fr](http://www.nimes.fr) dans la rubrique « Urbanisme-Habitat », « Urbanisme-Règlementation », « Enquêtes publiques et concertations préalables ».

**Les observations** pourront être consignées sur le registre, dans le respect des gestes barrières (distanciation physique, masque, gel hydro alcoolique et stylo personnel). Elles pourront également être adressées soit par écrit à Monsieur le Commissaire Enquêteur, Service Foncier, Mairie de Nîmes, 152 avenue Robert Bompard, 30033 NIMES Cedex 9, soit par mail à l'adresse **enquete-publique-foncier@ville-nimes.fr**, avant le **mardi 21 décembre 2021 (17h00)**.

**Permanences :** Le commissaire enquêteur se tiendra à la disposition du public, aux Services Techniques de la Ville de Nîmes, 152 avenue Robert Bompard, **le mercredi 15 décembre 2021 de 09h00 à 12h00**.

**Mesures de publicité :** Un avis d'enquête sera publié en caractères apparents dans deux journaux : MIDI LIBRE et LA GAZETTE, quinze (15) jours au moins avant le début de l'enquête.

**Suites de l'enquête publique :** A l'issue de l'enquête, le registre sera clos par le Commissaire Enquêteur qui aura un délai de 30 jours pour rendre au Maire ses conclusions sur le projet. Elles seront tenues à la disposition du public, qui pourra en obtenir la communication au service Foncier de la Ville de Nîmes, 152 avenue Robert Bompard aux jours et heures habituels d'ouverture ou sur le site de la Ville de Nîmes.

**Responsable du projet :** Service Foncier, Mairie de Nîmes, Tél. : 04.66.70.75.28.